

DEROULEMENT DES EPREUVES

Cours de danse et entretien.

ENSEIGNEMENT CHOREGRAPHIQUE ANTERIEUR

	ÉTABLISSEMENT(S)	ANNEE	NIVEAU ATTEINT	RECOMPENSES OBTENUES
DISCIPLINE PRINCIPALE : (préciser discipline)				
AUTRES DISCIPLINES : (préciser lesquelles)				

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE

--	--	--	--	--

EN 2021/2022 VOUS ETES :

- BACHELIER Merci de renseigner votre n° INE : _____
- LYCEEN.NE / COLLEGIEN.NE

1. Je m'engage à prendre connaissance du **règlement intérieur et du règlement des études**. Consulter les affichages ou le site du CRR.
2. Je m'engage à prendre une assurance "risques extrascolaires", le conservatoire n'ayant pas obligation de surveillance en dehors des cours.
3. **Je m'engage, après mon admission, à ne pas être inscrit dans un autre établissement d'enseignement chorégraphique pour la discipline présentée au concours et à participer à toutes les activités complémentaires liées au cursus**
4. J'autorise gracieusement et sans limite dans le temps le CRR, la ville de Boulogne-Billancourt et Grand Paris Seine Ouest, à **publier à titre non commercial la photographie** de mon enfant sur les supports de communication de la ville et de l'Etablissement Public Territorial :
 OUI NON (cocher la case correspondante)
5. J'autorise le CRRBB à transmettre mes coordonnées à l'APEC (Association des Parents d'Elèves du Conservatoire)
 OUI NON (cocher la case correspondante)

DATE :

SIGNATURE DU CANDIDAT :
(OU DES PARENTS DU CANDIDAT MINEUR)

PROJET D'ETUDES

Validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire...).

INFORMATIONS

Le dossier d'inscription doit être remis au CRR **au plus tard 2 semaines avant la date du concours**. Remplir lisiblement et en caractère d'imprimerie.

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

Tenir compte des **limites d'âge** selon les disciplines et les niveaux (consulter sur le site crr-bb.seineouest.fr).

Joindre obligatoirement à ce dossier :

- Attestation des études chorégraphiques
- Justificatif de domicile
- 2 photos d'identité (Nom, Prénom au dos)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse, d'un médecin de sport, datant de moins de 3 mois

Tout **dossier incomplet** ou arrivé **hors délai** ne sera pas traité et entraînera **l'interdiction de concourir**.

Droits d'inscription au concours

Les candidats doivent acquitter 54 € de droits d'inscription au concours. Ces droits ne sont pas remboursables.

Agrafer ici votre chèque de 54 € à l'ordre du « Trésor public »

** Pour les étudiants étrangers : possibilité de virement. Nous contacter.*

BOURSE SUR CRITERES SOCIAUX DU CROUS

Toutes les demandes de bourses et de logement sont à faire auprès du Crous de Paris sur www.messervices.etudiant.gouv.fr

Etablissement : Académie de Versailles → Classes préparatoires Ecole d'art → Boulogne Cons.Ray.Régional

- avant le 15 mai de l'année du concours (pour un versement en septembre)
- avant le 31 octobre de l'année du concours (pour un versement décalé)